

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Pierrefleur

16 mai 2018 à 20h00

Centre du quartier des Bossons/Plaines-du-Loup

Chemin des Bossons 39 bis, 1018 Lausanne

- Parents :** Benitez Vanessa, Hollender Candice, Prahin Jean-François,
Charollais Gonin Myriam, Tumminello Teodoro
- Professionnels :** Perroud Nathalie, Turcotte Claudia
- Organisations :** Marquis Marie-Jo, Ott Hélène,
- Autorités politiques :** Fracheboud Cédric
- Autre :** Mariani Jean-François
- Excusés/absents :** Vittoz Ghislaine, Hornickel Zuhey, Radic Marija, Favre Céline, Subilia Xénia

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 14 mars 2018
3. Retour sur la soirée « portes ouvertes » de l'établissement
4. Lien entre la Commission d'établissement et le Conseil des élèves
5. Communications de la Direction de l'établissement de Pierrefleur
6. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
7. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
8. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la présente séance est approuvé.

2. Adoption du PV du 14 mars 2018

Le PV est adopté à l'unanimité selon les modifications demandées par Madame Perroud. Les phrases suivantes du point 3 sont donc enlevées du PV du 15 février 2018, soit : « Hors séance, il rappelle que si un membre, absent lors d'une séance, souhaite des précisions, il est et a toujours été à disposition. Afin d'éviter des malentendus, il préférerait que les membres de la Commission utilisent cette voie plutôt que de s'adresser à d'autres personnes afin d'obtenir des précisions. ».

Madame De Pietro doit fournir plus de précisions au Bureau de la Commission de Pierrefleur concernant le PV du 29 janvier 2018 afin d'y apporter quelques modifications.



3. Retour sur la soirée « portes ouvertes » de l'établissement

Les membres font part de leur activité lors de la soirée. Peu de parents sont venus au stand de la Commission et il y a eu peu de questions. Il a été souligné que la Commission est très peu connue au sein des parents et cela fut une belle occasion de se faire connaître. Les branches de chocolat et le jus de pomme ont eu un grand succès auprès des enfants. Il a été remarqué que l'ambiance est au beau fixe dans les divers établissements. Madame Perroud a trouvé cette soirée très positive malgré un petit souci d'organisation (matériel, etc.). Si cela devait se renouveler, il serait bien d'anticiper ce genre d'imprévus.

Lors de cette séance, il a été convenu de mettre les flyers dans les carnets de correspondance des élèves dès la rentrée d'octobre 2018. De plus, il a été proposé de mettre l'an prochain dans les entrées des bâtiments une version agrandie du flyer, ceci afin de faire connaître la Commission et son rôle. Madame Turcotte ramassera les flyers des différents bâtiments pour les transmettre au secrétariat au mois d'octobre prochain. Finalement, il en est ressorti qu'une visite de l'établissement des futurs écoliers était à prévoir pour l'année prochaine.

4. Lien entre la Commission d'établissement et le Conseil des élèves

Le 17 mai 2018 aura lieu la séance du Conseil d'établissements à laquelle Monsieur Prahin ne pourra participer. Monsieur Fracheboud a donc été désigné comme représentant de la Commission. Il expliquera lors de cette réunion ce qu'ont accompli la Commission et le Conseil des élèves durant l'année scolaire.

L'an prochain, il est convenu d'améliorer la relation commission-conseil des élèves, en participant à leur séance au moins deux fois par année où des membres de la Commission seront désignés pour faire remonter à la Commission les préoccupations / demandes des élèves.

5. Communications de la Direction de l'établissement de Pierrefleur

Madame Perroud informe qu'il y aura 2 classes supplémentaires dans le site du Pont-des-Sauges et nous informe que certains sites se sont vu retirer des classes au vu de la fluctuation de la population. Elle nous explique que le secrétariat a fonctionné avec un effectif réduit durant plusieurs semaines et qu'à la rentrée d'avril le secrétariat a été fermé, ceci afin de ne pas surcharger l'auxiliaire. Depuis le lundi le 14 mai 2018, le secrétariat fonctionne à nouveau grâce à l'engagement d'une personne fixe, ceci grâce à l'intervention de Madame de Kerchove.

6. Admissions(s) /démission(s) / Changement(s) de fonction

Monsieur Prahin nous informe qu'il va quitter la Commission car son fils va rentrer en 7P et changera d'établissement. Marija Radic présidera la prochaine séance; une élection est prévue pour nommer le/a nouveau/elle Président/e.

7. Divers et propositions individuelles

Madame Turcotte informe la Commission que le document pour expliquer la Commission dans l'info-parents pour la prochaine année scolaire a été transmis à la Direction.

Madame Ott nous informe que la place de jeux des Bossons va être refaite à neuf et diverses activités seront prévues.



8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

La prochaine réunion aura lieu le 24 septembre 2018 à la salle des maîtres de Pierrefleur.

La séance est levée à : 21h25

Teodoro Tumminello
Membre du quart parents

Lausanne, le 16 mai 2018

Lausanne, juin 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
